

Sylvopastoralisme et enjeux pour la Défense des Forêts contre l'Incendie (DFCI)

Vendredi 24 mai 2024 à 14h
Garéoult (Var)

Le **sylvopastoralisme** est une pratique courante sur le territoire. Les troupeaux et la forêt peuvent être complémentaires. En effet, la forêt apporte ombrage et nourriture et les troupeaux entretiennent le sous étage, ce qui présente un réel intérêt pour la DFCI.

Afin d'optimiser le sylvopastoralisme, diverses techniques et pratiques existent. Elles sont à adapter en fonction des enjeux locaux.

Au programme

- **Présentation du contexte** : Présentation des différents intervenants : ONF, CNPF, CERPAM, Communauté d'Agglomération Provence Verte et éleveurs locaux.
- **Quels apports du pastoralisme selon les enjeux ? Discussion avec les éleveurs** : Différents objectifs : enjeu forestier ou enjeu DFCI, gestion du troupeau. Visite de deux sites sur le terrain pour illustrer les différentes méthodes de gestion et les effets du sylvopastoralisme sur le milieu forestier.
- Proposition pour concilier les enjeux au travers des conventions de pâturage.
- Clôture de la réunion autour d'une collation.



Pour vous inscrire

Participation gratuite. Nombre de places limité.

Inscription conseillée avant le 22 Mai 2024

Par mail : guillaume.reyes@cnpf.fr

ou téléphone au : 06 75 69 61 64

La réunion peut être annulée en cas d'intempérie se renseigner sur notre site :

paca.cnpf.fr

Les partenaires de la journée

Le **Centre National de la Propriété Forestière** est l'établissement public qui a pour principale mission de conseiller les propriétaires forestiers privés et de les sensibiliser à la gestion durable des forêts.

Guillaume REYES
guillaume.reyes@cnpf.fr
06 75 69 61 64

Le **CERPAM (Centre d'Etudes et de Réalisation Pastorales Alpes Méditerranée)** est une association régionale qui regroupe l'ensemble des partenaires du pastoralisme. Il développe l'élevage pastoral en région PACA et mène depuis plus de 30 ans des expérimentations pour moderniser le pastoralisme. Il appuie les éleveurs, les propriétaires et les collectivités pour la mise en place de projets pastoraux et sylvopastoraux.

Alice BOSCH
abosch@cerpam.fr
06 13 89 14 89

La **Communauté d'Agglomération de la Provence Verte** a élaboré un Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier (PIDAF) afin d'avoir une stratégie territoriale de prévention et de lutte efficace contre les feux de forêt. Elle est également dotée d'un Plan d'Occupation Pastoral Intercommunal (POPI). Il lui tient à cœur de développer des synergies entre acteurs afin de limiter le risque incendie sur le territoire par divers moyens de prévention tel que le sylvopastoralisme.

Julien Brun
jbrun@caprovinceverte.fr
07 85 69 61 19

L'**Office National des Forêts** est un établissement public chargé de la gestion des forêts publiques. Des conventions d'une durée de 6 ans ont été établies entre l'ONF et les éleveurs et permettent la pratique du sylvopastoralisme sur la Bande débroussaillée de Sécurité (BDS) de la forêt communale de Garéoult.

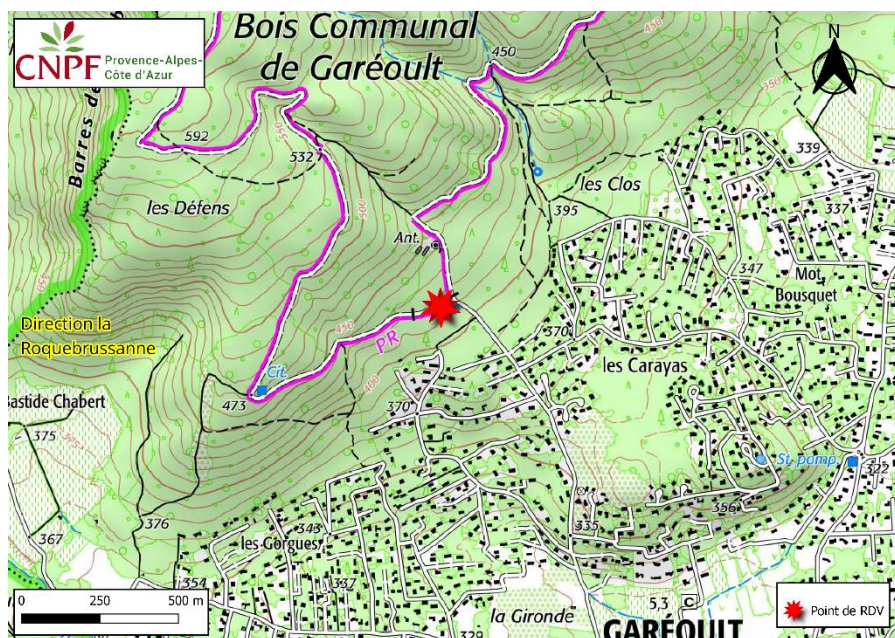
Remi Monti
remi.monti@onf.fr
06 27 61 26 94

Lieu de rendez-vous

Parking entrée Sud, de la piste DFCI immatriculée « S421-Le Défens », afin de se regrouper dans les véhicules.

Adresse : **Chemin des clos, 83136 Garéoult**

Coordonnées GPS (sur Maps) : 43.344510, 6.033492



! Pour pouvoir réaliser la visite en toute sécurité, le nombre de places est limité.
Prendre des chaussures et une tenue adaptée.



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

Réunion forestière

Centre National de
la Propriété Forestière

